WALTER

Technologies pour surfaces

BIO-CIRCLE™

Système de nettoyage de pièces
Modèle BR-200

LIRE CE MANUEL ATTENTIVEMENT AVANT D'UTILISER CETTE MACHINE

TITRES PAGES

Directives de sécurité 1,2
Introduction 2
Voltage 2
Rallonge électrique 3
Illustration du modèle 3
Aération 3
Température de la solution 3
Procédures de démarrage 4
Panneau de contrôle 4,5
Instructions d'utilisation 5,6
Entretien recommandé 6,7
Entretien annuel 7
Disposition des déchets 8
Guide de dépannage 8,9
Ventes et service Walter 9
Informations techniques 10
Politique de garantie 10
Informations pour commander des accessoires 11,12

DIRECTIVES DE SÉCURITÉ

Le système de nettoyage de pièces **Bio-Circle**[MC] de Walter est fabriqué selon la réglementation en vigueur qui gouverne la fabrication, la performance et la sécurité des produits industriels.

AVERTISSEMENT : Avant d'utiliser cet appareil, lire attentivement toutes les instructions de sécurité et d'utilisation, et conserver ce manuel pour référence future.

Lors de l'utilisation de ce système de nettoyage de pièces, les précautions de sécurité de base doivent être observées afin de réduire les risques d'incendie, de chocs électriques et de blessures corporelles.

1. Avant l'utilisation, lire attentivement ce manuel afin de se familiariser
   avec les opérations, les caractéristiques, les applications et les limites de l'appareil.

2. Les pièces endommagées ou défectueuses doivent être réparées ou remplacées.

3. Une bonne aération est nécessaire. Garder l'aire de travail propre et bien éclairée. Un environnement encombré favorise les accidents.

4. Maintenir les enfants et autres personnes à une distance sécuritaire du lieu de travail. Ne pas laisser les personnes non-qualifiées manipuler l'appareil.

5. Ne pas contaminer la solution nettoyante avec des substances ininflammables ou combustibles telles qu'essence, alcool, solvants, etc. Bien égoutter toutes les pièces avant de les déposer dans le bassin (D). Même la plus petite quantité présente un risque d'incendie.

6. L'élément chauffant et la pompe doivent toujours être immergés. Un manque de solution peut faire surchauffer la pompe ainsi que l'élément chauffant et constituer un risque d'incendie. Pour éviter ceci, cette machine est équipée d'un capteur de niveau qui va éteindre l'élément chauffant ainsi que la pompe lorsque le niveau du liquide est trop bas.

7. **ATTENTION** : La solution nettoyante peut être irritante pour la peau et les yeux. Lorsque vous travaillez, toujours porter des gants appropriés et des lunettes de sécurité.

Premiers Soins : En cas d'éclaboussures sur vos vêtements, changer-les rapidement. Bien laver les parties du corps qui ont été en contact avec la solution. Les vêtements imbibés ne doivent pas rester en contact avec la peau.

Contact avec les yeux : Rincer à grande eau pendant 15 minutes, en relevant les paupière à plusieurs reprises. Consulter un médecin si nécessaire.

Ingestion : En cas d'ingestion, rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si nécessaire.

Veuillez vous référer à la fiche signalétique No. L-78F pour les informations de sécurité complètes.

8. Cette unité est munie d'une extension électrique à 3 conducteurs et d'une prise de mise à terre à 3 broches. Elle doit être branchée à une prise mise à la terre correspondante afin de prévenir les risques de chocs électriques.

9. En cas de problème lors de la première année d'utilisation, contacter votre distributeur local Walter ou un représentant Walter.

INTRODUCTION

Votre système de nettoyage de pièces **Bio-Circle**[MC] est fabriqué avec précision afin de rencontrer les plus hauts standards industriels. Pour une performance et une durée de vie optimales, suivre les procédures d'opération et d'entretien telles que décrites dans ce manuel.

Cet appareil est certifié CSA pour le Canada et les États-Unis.

Il est muni d'une extension électrique à 3 conducteurs et d'une prise de mise à la terre à 3 broches. Il doit être branché à une prise mise à la terre correspondante.

Pour en conserver les caractéristiques de sécurité, ne pas utiliser de perceuse pour y apposer des plaques d'identification. Des étiquettes autocollantes doivent être utilisées à cet effet.

VOLTAGE

Avant de brancher l'unité, vérifier que le voltage indiqué sur la plaque d'identification est le même que celui de la prise électrique.
L'utilisation de l'appareil sur un voltage différent de celui spécifié peut entraîner des blessures ou endommager l'unité.

RALLONGE ÉLECTRIQUE

L'usage d'une rallonge électrique n'est pas recommandé. Toutefois, si l'usage est nécessaire, utiliser un câble de dimension adéquate pour les besoins de l'unité. Une rallonge de dimension inadéquate peut occasionner une diminution de voltage et endommager les composantes électriques.

Afin d'éliminer les pertes de voltage, se référer au tableau suivant :

Longueur en mètres	5	15	23	30
Longueur en pieds	25	50	75	100
Grosseur du fil AWG	14	14	12	10

NOTE: Les rallonges électriques utilisées à l'extérieur doivent être conçues spécialement pour utilisation à l'extérieur.

ILLUSTRATION DU MODÈLE

A) Filtre en 2 partie

B) Robinet flexible

C) Valve à 3 positions

D) Bassin

E) Brosse à jets multiples

F) Panneau de contrôle

G) Drain

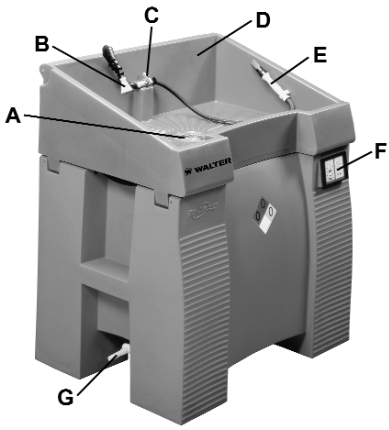

AÉRATION

Le bruit de la pompe doit être entendu en tout temps quand l'appareil est sous tension. Ce dispositif d'aération intégré est essentiel pour le bon fonctionnement du processus de biorémédiation.

TEMPÉRATURE DE LA SOLUTION

Le contrôle de la température est réglé en usine afin de maintenir la solution à 37°C ± 2° (98.6°F). À cette température, le processus de biorémédiation est à son niveau le plus efficace, le nettoyage est plus rapide et le confort de l'opérateur est à son meilleur.

PROCÉDURES DE DÉMARRAGE

S'assurer de bien lire et observer les “DIRECTIVES DE SÉCURITÉ” préconisées au début de ce manuel.

1. Retirer le système de nettoyage de pièces **Bio-Circle**[MC] de sa boîte et vérifier qu'il n'a pas été endommagé dans le transport. En cas de dommage, ne pas brancher l'appareil mais contacter le transporteur et la Compagnie J. Walter Ltée. L'emballage original doit être conservé.
2. Retirer les éléments d'emballage et s'assurer que le drain (G) est fermé. Placer l'unité sur une surface plane et non-exposée au soleil. Utiliser seulement la solution **Bio-Circle L**[MC] originale de Walter (55-A 007, 20L). Remplir à la capacité normale de fonctionnement de 100 litres (26.4 gallons US).
   NOTE : Remplir lentement afin d'éviter les éclaboussures et empêcher le liquide de mousser.
3. Brancher l'appareil dans une prise à 3 broches, mise à la terre et de voltage approprié : 120V, 60Hz. Mettre l’appareil en marche.
4. Laisser l'élément chauffer la solution **Bio-Circle L**[MC] jusqu'à la température de fonctionnement afin d'obtenir des résultats de nettoyage optimaux. Lorsque la solution aura atteint 37°C (98.6°F), l'élément chauffant et l'indicateur vert (E) s'éteindront (ceci prend environ 2 heures à partir d'une solution à 20°C/68°F). L'élément chauffant et l'indicateur vert s'allumeront périodiquement afin de maintenir la bonne température.

   NOTE: La machine se remettra en marche automatiquement après une panne de courant (excepté la pompe de liquide).

PANNEAU DE CONTRÔLE

A) Interrupteur principal ON/OFF (presser et tenir pour éteindre).
Ne pas éteindre l'appareil sauf pour entretien.

B) Interrupteur de pompe ON/OFF

C) Voyant pompe d'aération

D) Voyant niveau du liquide

E) Voyant élément chauffant

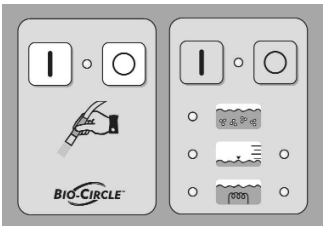

Les voyants (C), (D) , (E) et celui de la pompe de liquident (B) indiquent le statut de l'unité.

	Voyant (C) aération	Voyant (D) niveau liquide	Voyant (E) chauffage	Voyant (B) pompe liquide
Fonction normale	VERT	VERT	VERT ou ÉTEINT	
Niveau liquide bas	VERT	ROUGE	ROUGE	

Voir le "Guide de Dépannage" à la page 8 pour les fonctions avancées des voyants.

Suivre les instructions situées en haut du panneau de contrôle.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Le système **BIO-CIRCLE**[MC] est conçu pour enlever et biorémédier l'huile et la graisse des pièces de métal ferreux et non-ferreux et des autres surfaces lavables. Il n'est pas recommandé pour le nettoyage de la colle et autres substances qui ne sont pas biodégradables.

1. Placer les pièces à nettoyer dans la cuve (D). La capacité maximale est de 200 kg (440 lbs). Ne pas boucher le drain pour remplir la cuve. Pour les petites pièces, utiliser le panier de nettoyage optionnel (55-B 004). Les pièces susceptibles de s'oxyder ne doivent pas être laissées dans la cuve durant la nuit.
2. Positionner la valve de contrôle (C) dans la direction désirée pour l'écoulement de la solution.

   Position 0: Écoulement de la solution est arrêté.
   Position 1: Écoulement de la solution par le robinet flexible (B).
   Position 2: Écoulement de la solution par la brosse à jets multiples (E).
3. Allumer la pompe avec l'interrupteur ON/OFF (B).

   Asperger le bassin, les pièces à nettoyer et les brosses avant le nettoyage. Ceci empêchera la graisse et les saletés d'adhérer aux surfaces. L'unité **Bio-Circle**[MC] comporte une brosse à jets multiples convenant à la plupart des applications de nettoyage. Toutefois, pour de meilleurs résultats lors du nettoyage de petites pièces et de forme compliquée, nous recommandons l'usage du robinet flexible et de brosses adaptées aux pièces à nettoyer.

   NOTE:

   1. **Une minuterie intégrée non-ajustable éteindra la pompe du liquide 15 minutes après avoir appuyé l'interrupteur "ON" (B). Ce dispositif prolonge la durée de vie de la pompe du liquide et réduit la perte de liquide par évaporation.**
      Pour redémarrer la pompe du liquide, presser l'interrupteur "ON" (B). Pour éteindre la pompe du liquide à tout moment, appuyer sur l'interrupteur "OFF" (B).
   2. Pout minimiser la perte de liquide par évaporation, positionner la valve de contrôle à la position "0" lorsqu'aucune pièce n'est nettoyée.

4. Pour de meilleurs résultats, toujours garder l'appareil rempli au niveau opérationnel de 100 litres (26.4 gallons US); ne pas dépasser ce niveau. Ne pas laisser le niveau de liquide descendre sous les 60 litres (16 gallons US). Observer les lignes de remplissage MAX et MIN moulées sur la paroi du réservoir. Lorsque le niveau descend sous la ligne du minimum, l'interrupteur flottant coupera l'alimentation électrique de l'élément chauffant et de la pompe de liquide. La pompe d'aération continuera de fonctionner.
5. Comme avec tous les systèmes de nettoyage de pièces, l'excédent de graisse, d'huile et de fluide doit être enlevé avant le nettoyage. L'unité **Bio-Circle**[MC] ne doit pas être utilisée comme décharge de rebuts.
6. Le système de nettoyage **BIO-CIRCLE**[MC] est conçu pour enlever l'huile et la graisse des pièces et pour biorémédier les résidus. Toute autre utilisation de ce système, telle que décharge d'huile usée, n'est pas recommandée et endommagera le système.
7. Pour la saleté incrustée et les endroits difficiles à nettoyer, vaporiser sur les pièces ou faire tremper les pièces dans X-Force[MC] de WALTER (53-X 002, 500ml aérosol ou 53-X 003, 500ml vaporisateur à gâchette) avant le nettoyage avec la solution **Bio-Circle L**[MC]. Ne pas utiliser d'autres types de nettoyants, ils pourraient réduire ou empêcher le processus de biorémédiation. **NE PAS INTRODUIRE DE DÉSINFECTANTS, SOLVANTS, PRODUITS CHLORÉS, ACIDES OU ALCALINS DANS CET APPAREIL.**
8. L'usage de javellisant (chlore), détergent ménager ou eau du robinet affectera le processus de biorémédiation et réduira la capacité d'auto-nettoyage de la solution.
9. **Le processus de biorémédiation nécessite un environnement favorable en tout temps, et ce même si l'unité ne fonctionne pas. Toujours maintenir le réservoir plein et l'unité branchée afin de maintenir la bonne température et un approvisionnement d'oxygène adéquat.**
10. Le thermostat intégré a été réglé en usine afin de maintenir un environnement idéal pour le processus de biorémédiation. Pour prévenir les brûlures chez l'opérateur et les dommages à la pompe, ne pas tenter de changer les réglages de l'appareil.
11. De la condensation s'accumulera sous le bassin. Ceci est normal compte tenu la température de la solution nettoyante.

ENTRETIEN RECOMMANDÉ

Soulever le bassin et le maintenir en position avec la tige (H) tel qu'illustré.

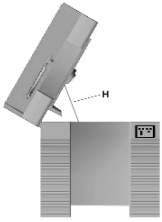

1. Vérifier quotidiennement le niveau de solution.
2. Si l'unité doit fonctionner au ralenti pour une période prolongée, comme la nuit ou la fin de semaine, le réservoir doit être plein, l'appareil doit demeurer branché et le filtre (A) doit être en place.
3. Inspecter quotidiennement le dispositif de filtre en 2 parties. Le vider des déchets accumulés et en disposer ailleurs que dans la cuve, afin de prolonger la vie de la solution. Afin d'assurer un drainage efficace, rincer le filtre en 2 parties dans l'appareil à l'aide de la solution **Bio-Circle L**[MC] et le ré-installer sans tarder.
4. Au fil du temps, des souillures non-digestibles peuvent s'accumuler dans la solution. Sable, argile (Bentonite), molybdène et carbone sont des exemples de souillures non-digestibles qui peuvent demeurer en suspension dans la solution nettoyante. Advenant une telle contamination, la solution peut être filtrée à l'aide d'un sac de filtration optionnel (55-B 003). Placer le sac dans le bassin, retirer le boyau de la brosse (E) et le brancher au sac. Tourner la valve de contrôle (C) à la position 2, allumer l'interrupteur de la pompe (B) et laisser la solution nettoyante filtrer. Appuyer sur l'interrupteur "ON" (B) à plusieurs reprises une fois que le liquide a cessé de couler afin d'assurer que celui-ci a été filtré pendant quelques cycles de la pompe.
5. Inspecter régulièrement le cordon électrique et la prise. Ne pas utiliser en cas de dommages ou d'usure. Les pièces endommagées doivent être réparées ou remplacées par un Centre de Service Autorisé Walter.
6. S'assurer que l'interrupteur flottant glisse librement de haut en bas sur la tige.

ENTRETIEN ANNUEL

Pour une efficacité optimale, Walter recommande que votre appareil BR-200 soit inspecté et nettoyé annuellement. Éteindre l'appareil (A) et le débrancher. Vidanger la solution par la valve (G); si la solution nettoie encore bien, la conserver afin de la réutiliser. Si la solution est sale, se référer au numéro 4 sous " ENTRETIEN RECOMMANDÉ ". Soulever le bassin pour une inspection visuelle de la pompe, de l'élément chauffant, de la tuyauterie et des raccordements. Si nécessaire, nettoyer l'élément à l'aide d'une brosse métallique. Rincer l'intérieur de l'appareil à l'eau claire. Remplacer les pièces démontrant une usure excessive. Si tout semble en bon état, refermer l'appareil, le remplir de **Bio-Circle L**[MC], le rebrancher, le mettre en marche et laisser la solution se réchauffer à sa température de travail de 37ºC (98.6°F).

DISPOSITION DES DÉCHETS

Se référer à la fiche signalétique L-78F pour la solution **Bio-Circle L[MC].**

Disposer des rebuts résiduels selon les normes de l'environnement fédérales, provinciales, de l'État ou municipales. Vérifier avec les autorités locales pour tous règlements spéciaux.

Des analyses poussées ont été effectuées sur la solution usagée et elle a été trouvée non-dangereuse. Toutefois, nous recommandons fortement que les instituts réglementaires mentionnés plus haut soient consultés avant de procéder à la disposition de la solution usée. La Compagnie J. Walter n'accepte aucune responsabilité reliée au manquement de l'usager à se conformer aux normes gouvernementales et autres règles de sécurité.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Les voyants (C), (D), (E) et celui de la pompe de liquide (B) indiquent le statut de l'unité.

	Voyant (C) aération	**Voyant (D) niveau liquide**	**Voyant (E) chauffage**	**Voyant (B) pompe liquide**
Détecteur de niveau défectueux	VERT	**ÉTEINT**	**ÉTEINT**	
Élément chauffant défectueux	VERT	VERT	**VERT et ROUGE clignotant**	
Pompe liquide défectueuse				**VERT clignotant**
Pompe à air défectueuse	**VERT et ROUGE clignotant**	VERT	VERT ou ÉTEINT	
Fusible élément chauffant défectueux	VERT	VERT	**ROUGE clignotant**	
Fusible pompe à air défectueux	**ROUGE clignotant**	VERT	VERT ou ÉTEINT	
Fusible pompe liquide défectueux	VERT	VERT	VERT ou ÉTEINT	**VERT clignotement rapide**

ARRÊT DE LA POMPE

La pompe s'arrête si le niveau de solution descend sous le minimum de 60 litres (16 gallons US). Le voyant rouge indique que le niveau de solution est bas. Remplir le réservoir jusqu'au bon niveau de fonctionnement de 100 litres (26.4 gallons US). S'assurer que l'interrupteur de la pompe (B) est allumé.

LE FLOT DE LIQUIDE PAR LE ROBINET OU LA BROSSE EST FAIBLE

Le boyau peut être coincé entre le réservoir et le bassin. S'assurer que le boyau n'est pas pincé ou écrasé.

PLUS D'AÉRATION

Il n'y a plus d'aération mais la pompe fonctionne. Vérifier si le boyau d'air est bien branché à l'embout de la pompe ou s'il n'est pas coincé.

LE BASSIN SE REMPLI

Le bassin se remplira si le filtre en 2 parties est sale ou bloqué. Se référer au numéro 3 sous " ENTRETIEN RECOMMANDÉ ".

LA SOLUTION NE NETTOIE PLUS AUSSI BIEN

Si la solution est sale, se référer au numéro 4 sous " ENTRETIEN RECOMMANDÉ ". Le processus de biorémédiation peut être réduit ou empêché par l'introduction de substances défendues ou par un environnement non-favorable. Selon la situation, remplacer la solution ou ajouter 20L de nouvelle solution **Bio-Circle L**[MC] pour redémarrer le système. En cas de nettoyage de souillures qui peuvent altérer le pH de la solution **Bio-Circle L**[MC], mesurer régulièrement le pH à l'aide de papier Litmus ou d'un pH-mètre. Le pH devrait toujours se situer entre 6 et 8.

ODEUR DE LA SOLUTION

Lors du démarrage, la solution peut dégager une forte odeur de pomme. Ceci est normal. Au fur et à mesure que l'huile et la graisse sont introduites dans la solution, l'odeur s'aténuera rapidement, ne laissant qu'une faible odeur agréable.

VENTES ET SERVICE WALTER

CANADA

MONTRÉAL	5977 Route Transcanadienne Pointe-Claire, QC H9R 1C1	Tél: (514) 630-2801 Fax: (514) 630-2825
TORONTO	151 Superior Blvd., Unit 12 Mississauga, ON L5T 2L1	Tél: (905) 795-8555 Fax: (905) 795-8558
VANCOUVER	1-1595 Cliveden Avenue West Delta, BC V3M 6M2	Tél: (604) 540-4777 Fax: (604) 540-4778
QUÉBEC	5100 rue des Tournelles Suite 500 Québec, QC G2J 1E4	Tél: (418) 622-0277 Fax: (418) 622-9610

U.S.A.

HARTFORD	J. Walter Inc. 141 Locust St. Harford, CT 06114-1504	Tél: (860) 724-0321 Fax: (860) 560-7300

Au Canada COMPOSER SANS FRAIS **1-888-JWALTER** (1-888-592-5837).
Aux États-Unis COMPOSER SANS FRAIS **1-866-JWALTER** (1-866-592-5837) pour localiser un Centre de service autorisé près de chez vous. Visiter notre site internet: www.walter.com ou www.biocircle.com.

INFORMATIONS TECHNIQUES

MODÈLE BR-200

VOLTAGE:	120V AC, 60 Hz
AMPÉRAGE:	9.2 Amps
ÉLÉMENT CHAUFFANT:	1,000 Watts
POMPE:	200 l/hre (53 US-gal/hre) 92 Watts
TEMPÉRATURE:	37° C (98.6° F) - réglé en usine
DIMENSIONS L x P x H:	1010 mm x 785 mm x 1140 mm (40" x 31" x 45")
HAUTEUR DU BASSIN:	950 mm (37")
DIMENSIONS DU BASSIN L x P	930 mm x 545 mm (37" x 22")
CAPACITÉ MAXIMALE:	200 kg (440 lbs)
NIVEAU MAXIMAL DE LIQUIDE:	100 litres (26.4 gallons US)
NIVEAU MINIMAL DE LIQUIDE EN MARCHE:	60 litres (16 gallons US)
POIDS (VIDE):	55 kg (121 lbs.)

POLITIQUE DE GARANTIE

Tous les systèmes de nettoyage de pièces **BIO-CIRCLE**[MC] de WALTER et les accessoires sont inspectés et testés avant l'expédition et sont garantis exempts de tous défauts de matériel ou de fabrication. Si un appareil fait défaut dans l'année suivant la date d'achat initiale, communiquer sans frais avec **WALTER** au 1-888-JWALTER (1-888-592-5837), aux États-Unis au 1-866-JWALTER (1-866-592-5837). Si une inspection de l'appareil démontre une défectuosité de matériel ou de fabrication, la réparation ou l'échange (selon la décision de WALTER) sera effectué sans frais. Cette garantie ne s'applique pas si un entretien normal est requis ou si des réparations ont été effectuées par d'autres techniciens que ceux autorisés par WALTER. Cette garantie ne couvre pas les dommages causés par les accidents, les modifications, l'utilisation d'accessoires inadéquats, l'usure normale, l'abus ou le mauvais usage ou l'utilisation après l'avoir endommagé .

En aucun cas, WALTER ne sera tenu responsable pour tout dommage indirect, incident ou conséquent à la vente du produit. Ce désistement s'applique durant et après l'échéance de cette garantie.

Cette garantie confère des droits spécifiques. Les conditions contenues dans cette garantie ne visent pas à limiter, modifier retirer, nier ou exclure toute garantie établie par les législations provinciales ou de l'État. Dans la mesure prescrite, les dispositions de toutes les lois provinciales ou de l'État ont priorité sur les conditions de la présente garantie.